

**ENTREPRISES DE MOINS
DE 50 SALARIÉS,
BÉNÉFICIEZ
DE SUBVENTIONS PRÉVENTION
POUR PRÉVENIR LES MALADIES
ET ACCIDENTS DU TRAVAIL**



Pour en savoir+ sur les **Subventions Prévention TPE** :
www.carsat-aquitaine.fr / rubrique « Entreprises »

ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS, BÉNÉFICIEZ DE SUBVENTIONS PRÉVENTION POUR PRÉVENIR LES MALADIES ET ACCIDENTS DU TRAVAIL

Aide et soin à la personne à domicile et EHPAD



Entreprises du secteur de l'aide à la personne : pour réduire les risques liés aux ports de charges lourdes, aux gestes répétitifs et aux postures contraignantes

Airbonus +



Garages et centres de contrôle technique : pour réduire les risques liés aux émissions des moteurs diesel

Équip'mobile +



Pour toutes les entreprises : pour réduire les risques liés au déplacement de charge

Hotel +



Hôtel et établissements d'hébergement : pour réduire les risques de lombalgie ou de TMS, et l'utilisation de produits chimiques

Métier de bouche +



Établissements de boucherie, charcuterie, traiteur, poissonnerie et boulangerie : pour financer des équipements diminuant les risques liés à l'activité

Propreté +



Entreprises du nettoyage et de la propreté : pour réduire les risques liés aux chutes et aux TMS

Risques Chimiques Pros Equipements



Pour toutes les entreprises : pour financer des équipements de captage des polluants et équipements réduisant l'exposition aux CMR

Risques Chimiques Pros Peinture en menuiserie



Entreprises en menuiserie : pour financer des équipements réduisant les risques liés aux agents chimiques dangereux

RPS Accompagnement



Pour toutes les entreprises : pour mettre en place un plan de prévention des risques psycho-sociaux

TOP BTP



Entreprises du BTP : pour réduire les risques de chute, de TMS et d'ensevelissement et améliorer les conditions de travail sur les chantiers

Stop amiante



Entreprises du BTP, du nettoyage et de la maintenance : pour protéger vos salariés de l'amiante

Soudage + sûr



Entreprises de constructions métalliques : pour réduire l'exposition aux particules submicroniques et aux gaz

TMS Pros Action



Pour toutes les entreprises : pour financer l'acquisition d'équipement et matériels diminuant les contraintes physiques

TMS Pros Diagnostic



Pour toutes les entreprises : pour identifier et maîtriser les TMS

En route vers la prévention

Pour toutes les entreprises : pour prévenir au risque routier professionnel

Pass Aqui-Prev

Pour toutes les entreprises : pour développer la culture de prévention dans les entreprises et réduire les accidents du travail

Interventions d'entreprises extérieures en entreprises utilisatrices

Pour toutes les entreprises : pour réduire les risques liés à la coactivité des personnes sur un même lieu

Jusqu'à
25 000 €
de subvention

Il y a certainement une subvention qui vous correspond !



Pour en savoir+ sur les Subventions Prévention TPE :
[www.carsat-aquitaine.fr / rubrique « Entreprises »](http://www.carsat-aquitaine.fr/rubrique%20«%20Entreprises%20»)